

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement de
Nouvelle-Aquitaine**

Unité bi-départementale des Landes et des Pyrénées-
Atlantiques
Cité Galliane
9 avenue Antoine Dufau
40012 Mont-de-marsan

Mont-de-marsan, le 13/12/2024

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 11/12/2024

Contexte et constats

Publié sur  **GÉORISQUES**

Société Française du Réservoir

70 rue de la Couarte
40560 Vielle-Saint-Girons

Code AIOT : 0003106387

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 11/12/2024 dans l'établissement Société Française du réservoir implanté 70 rue de la Couarte 40560 Vielle-Saint-Girons. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site internet Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

- AL 2560
- AL Voisinage Post-Lubrizol

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- Société Française du réservoir
- 70 rue de la Couarte 40560 Vielle-Saint-Girons
- Code AIOT : 0003106387
- Régime : Néant
- Statut Seveso : Non Seveso
- IED : Non

La Société française du Réservoir présente sur le territoire de la commune de Vielle-Saint-Girons est située à environ 13 m des limites de propriété du site industriel DRT classé SEVESO Seuil Haut, au sud du site DRT à proximité de la chaudière biomasse.

Ce site de la société SFR se compose de deux bâtiments :

- un atelier de fabrication (postes de soudage et locaux administratifs) au sud du site,
- un atelier machine (machine automatique de cintrage poinçonnage, soudage) au nord du site.

L'activité exercée par le site SFR concerne la fabrication de réserves incendie en acier inox.

Thèmes de l'inspection :

- AL 2650
- AL Voisinage Post-Lubrizol

2) Constats

2-1) Introduction

Le respect de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'exploitant. Le contrôle des prescriptions réalisé ne se veut pas exhaustif, mais centré sur les principaux enjeux recensés et à ce titre, ne constitue pas un examen de conformité de l'administration à l'ensemble des dispositions qui sont applicables à l'exploitant. Les constats relevés par l'inspection des installations classées portent sur les installations dans leur état au moment du contrôle.

A chaque point de contrôle est associée une fiche de constat qui comprend notamment les informations suivantes :

- le nom donné au point de contrôle ;
- la référence réglementaire de la prescription contrôlée ;
- si le point de contrôle est la suite d'un contrôle antérieur, les suites retenues lors de la précédente visite ;
- la prescription contrôlée ;
- à l'issue du contrôle :
 - ◆ le constat établi par l'inspection des installations classées ;
 - ◆ les observations éventuelles ;
 - ◆ le type de suites proposées (voir ci-dessous) ;
 - ◆ le cas échéant la proposition de suites de l'inspection des installations classées à Madame la Préfète ; il peut par exemple s'agir d'une lettre de suite préfectorale, d'une mise en demeure, d'une sanction, d'une levée de suspension, ...

Il existe trois types de suites :

- « Faits sans suite administrative » ;
- « Faits avec suites administratives » : les non-conformités relevées conduisent à proposer à Monsieur le Préfet des suites graduées et proportionnées avec :
 - ◆ soit la demande de justificatifs et/ou d'actions correctives à l'exploitant (afin de se conformer à la prescription) ;
 - ◆ soit conformément aux articles L. 171-7 et L. 171-8 du code de l'environnement des suites (mise en demeure) ou des sanctions administratives ;
- « Faits concluant à une prescription inadaptée ou obsolète » : dans ce cas, une analyse approfondie sera menée *a posteriori* du contrôle puis éventuellement une modification de la rédaction de la prescription par voie d'arrêté préfectoral pourra être proposée."

2-2) Bilan synthétique des fiches de constats

Les fiches de constats disponibles en partie 2-4 fournissent les informations de façon exhaustive pour chaque point de contrôle. Leur synthèse est la suivante :

Les fiches de constats suivantes ne font pas l'objet de propositions de suites administratives :

N°	Point de contrôle	Référence réglementaire	Autre information
1	Situation administrative – Classement des activités ICPE	Code de l'environnement du 13/12/2024, article Annexe à l'article R.511-9	Sans objet

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

Au vu des constatations effectuées lors de l'inspection, il apparaît que le site SFR exerçant une activité de fabrication de réserves incendie en acier ne relève pas de la réglementation des installations classées. Aucune disposition réglementaire relative aux installations classées n'est donc opposable à cet exploitant.

Il apparaît par ailleurs que le site de la société SFR présente un faible niveau de risque incendie au vu de la faible charge calorifique présente sur le site et des dispositifs de protection incendie installés.

2-4) Fiches de constats

N° 1 : Situation administrative – Classement des activités ICPE

Référence réglementaire : Code de l'environnement, Annexe à l'article R. 511-9
Thème(s) : Situation administrative, Classement des activités ICPE
<p>Prescription contrôlée :</p> <p>Rubrique 2560.2 - Travail mécanique des métaux et alliages La puissance maximum de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation est supérieure à 150 kW, mais inférieure ou égale à 1000 kW</p> <p><i>Déclaration avec Contrôle périodique</i></p>
<p>Constats :</p> <p>La Société française du Réservoir présente sur le territoire de la commune de Vielle-Saint-Girons est située à environ 13 m des limites de propriété du site industriel DRT classé SEVESO Seuil Haut, au sud du site DRT à proximité de la chaudière biomasse.</p> <p>Ce site de la société SFR se compose de deux bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un atelier de fabrication (postes de soudage et locaux administratifs) au sud du site, - un atelier machine (machine automatique de cintrage poinçonnage, soudage) au nord du site. <p>L'activité exercée par le site SFR concerne la fabrication de réserves incendie en acier inox. Ainsi les principales opérations effectuées concernent la découpe, le soudage, pliage, poinçonnage de pièces en acier. Il apparaît lors de l'inspection qu'aucune activité de traitement des métaux n'est effectuée sur le site.</p> <p>Au vu de l'activité principale du site, celui-ci peut relever de la rubrique 2560 (Travail mécanique des métaux et alliages).</p> <p>Le service de l'inspection s'est donc attaché à contrôler la puissance des machines présentes sur le site pour identifier le régime administratif du site au regard de cette rubrique de la nomenclature</p>

ICPE.

Le recensement des équipements de travail des métaux du site est le suivant :

Machine	Référence	Puissance (kW)	Atelier de fabrication	Atelier machine
Touret	PROMAC	0,3	X	
Perçuse à colonne	IBARMIA	1,1	X	
Presse hydraulique	AEM3	2,2	X	
Scie à ruban	SHARK / MEP	1,9	X	
Raynureuse	MAK	0,25		
Cintreuse à profilés	COMAC	4,9		X
Poinçonneuse	TRUMPF	29		X
Plieuse	AMADA	9		X

Au vu du recensement effectué, la puissance maximale de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation est portée à 43,75 kW. Cette puissance est inférieure au seuil du régime de la déclaration pour ce qui concerne la rubrique 2560.

Pour ce qui concerne la maîtrise du risque incendie du site SFR, l'inspection constate d'une part, la faible présence de charges calorifiques (quelques palettes servant à la manutention des équipements fabriqués) et, d'autre part, la présence d'extincteurs et de RIA contrôlés annuellement ainsi que d'un système de désenfumage au niveau des deux bâtiments du site.

Type de suites proposées : Sans suite